

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

*SESSION ORDINAIRE
Séance du 27 janvier 2017*

N°11/01/2017 : REMPLACEMENT DE MME ANNE ALASSANE A LA SEAM ABATTOIR

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 27 janvier à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 20 janvier 2017.

Etaient présents : 39

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Jean GARROCCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Jean-Michel MUSCATELLI, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gaël TABARLY, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALON

Pouvoirs : 6

Mesdames, Messieurs Sophie LARAN à Alain CRIVELLA, Monique VALAT à Annie GUILLOT, Danielle AMOUROUX à Pierre Antoine LEVI, Arnaud GUITARD à Valérie RABAULT, Carole DUNET-SCHUMANN à Gaël TABARLY, Pauline BLANC à José GONZALEZ

**Monsieur Robert INFANTI donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération n°48 du 14 avril 2014 portant désignation des représentants de la Ville de Montauban à la SEAM Abattoir,

Suite à la démission de Mme Anne ALASSANE, il convient de désigner un membre du conseil municipal pour la remplacer.

Pour rappel, les 7 représentants de la Ville à la **SEAM Abattoir** sont les suivants :

.Robert INFANTI
.Pierre-Antoine LEVI
.Thierry DEVILLE
.Marie-Claude BERLY
.Danielle AMOUROUX
.Georges DARUL
.Anne ALASSANE

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- désigner un membre à la SEAM Abattoir en remplacement d'Anne ALASSANE

A été désigné :

- **SEAM Abattoir :**

M. Jean TEKPRI

ADOPTÉE PAR 37 VOIX POUR ET 0 VOIX CONTRE, ABSTENTION : 8.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

De sa publication/affichage le :

De sa notification le :

01 FEV. 2017
01 FEV. 2017

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 30 janvier 2017

Maire,

Brigitte BAREGES

